



Roquebrune-Cap-Martin, une ville qui mérite mieux

Alliance Méditerranéenne de Roquebrune-Cap-Martin

Chères Roquebrunoises, chers Roquebrunois,

Habitant de Roquebrune-Cap-Martin depuis plusieurs années, je connais vos réalités et vos attentes. Je me présente devant vous avec une conviction forte :

notre commune doit être au service de tous ses habitants, dans la transparence, l'efficacité et l'humain au cœur des décisions.

Mon engagement est clair : aucune augmentation d'impôts, une gestion responsable, et une ville qui protège, accompagne et valorise ses habitants, des plus jeunes à nos aînés.

Toutes nos actions seront menées en lien étroit avec les acteurs associatifs, éducatifs, culturels et solidaires du territoire.

1 Vivre et se déplacer à Roquebrune-Cap-Martin

- Stationnement simplifié et gratuit 2h pour soutenir le commerce local et faciliter la vie quotidienne.
- Vignette résident repensée : abonnement mensuel, application dédiée, mais aussi solutions simples pour les seniors qui n'utilisent pas le numérique.
- Voirie et propreté : routes, trottoirs et espaces publics entretenus régulièrement, pour un cadre de vie sûr et agréable.
- Mobilité et embouteillages : plan de circulation global avec les habitants, parkings relais, covoiturage et transports collectifs pour fluidifier la circulation.
- Proposition d'expérimentation d'un service de taxi maritime avec la Principauté, lorsque la météo le permet, pour désengorger la route.
- Accessibilité : bâtiments publics et espaces adaptés aux personnes en situation de handicap.

2 Sécurité et tranquillité

- Police municipale mieux formée, plus présente et mieux répartie selon les quartiers.
- Création de brigades spécialisées : police maritime, brigade moto, patrouilles à cheval sur les secteurs adaptés.
- Création d'une annexe de commissariat sous l'autorité de Menton, pour travailler au quotidien avec la Police nationale, opérationnelle dans les 100 premiers jours.
- Prévention, médiation et coopération avec les forces nationales.
- Gestion efficace des situations d'urgence : canicule, intempéries, crises sanitaires, protection des plus fragiles.
- Proposition de mutualisation des échanges de vidéosurveillance avec la Principauté, Menton et l'Italie pour améliorer notre sécurité.

3 Éducation, jeunesse et associations

- Écoles inclusives, modernes et bien équipées, avec climatisation et meilleures conditions de travail pour les élèves et les enseignants.
- Augmentation du nombre d'AESH, retour des cantinières dans les écoles.
- Projet de collège et lycée publics à Roquebrune-Cap-Martin, ou, à défaut, d'une école privée internationale, pour accueillir les élèves internationaux et désengorger les établissements voisins.
- Places en crèche : meilleure prise en compte des enfants de moins de 3 ans, horaires adaptés aux réalités des familles sans surcharger le personnel, ouverture d'écoles supplémentaires pour les centres aérés.
- Partenariats renforcés avec les associations pour proposer des activités sportives, culturelles et éducatives dans chaque quartier, et dans les centres aérés pour offrir aux enfants des apprentissages complémentaires renforcés.
- Cellule stages en mairie pour aider collégiens, lycéens et étudiants à trouver des stages dans le public comme dans le privé.
- Création du Conseil municipal des jeunes (CMJ) dans les 100 premiers jours : les adolescents élus participent aux réflexions et projets de la municipalité.
- Soutien et répartition équitable des subventions aux associations sportives, culturelles et sociales.
- Sport pour tous, toutes générations et tous publics.

4 Commerce et vie économique

- Soutien aux commerces de proximité et animations locales tout au long de l'année.
- Mise en place d'un marché d'été et d'un marché de Noël avec patinoire, en lien avec les commerçants et producteurs locaux.
- Création d'une cellule administrative dédiée aux commerçants pour simplifier les démarches (urbanisme, terrasses, affichage, numérique).
- Aide à la transition numérique : présence en ligne, click & collect, communication sur les réseaux.
- Constitution d'un fonds de soutien pour les projets commerciaux utiles aux habitants, sans augmenter le budget global, en réorientant les dépenses.
- Politique du logement plus juste : plafonnement du prix du m² dans les programmes portés ou soutenus par la commune, afin que les Roquebrunois puissent se loger dans leur ville.
- Donner envie aux investisseurs sérieux de s'implanter pour créer des emplois locaux et des recettes (CFE, TVA) permettant de réduire la dette tout en préservant l'intérêt général.

5 Logement des Roquebrunois

- Développement du logement social et intermédiaire, prioritairement pour les habitants de Roquebrune-Cap-Martin, avec un objectif clair de réduction de la carence en logements sociaux.
- Possibilité, lorsque la loi le permet, pour les locataires d'acheter leur logement social, accompagnés par la commune.
- Mettre en place un dispositif municipal d'aides et d'exonérations temporaires
 - primes communales, réductions de taxe foncière et subventions ciblées
 - pour encourager la transformation de locaux vacants et la rénovation des logements vétustes. En contrepartie, ces logements bénéficieront d'une clause d'attribution prioritaire en faveur des résidents roquebrunois.
- Comptabiliser et rénover les logements sociaux vacants pour les remettre sur le marché et les attribuer en priorité aux résidents roquebrunois en attente.

6 Santé, seniors, handicap & solidarité

- Soutien à l'installation et au maintien de professionnels de santé : mise à disposition de locaux adaptés, accompagnement administratif.
- Proposition de coopération renforcée avec l'hôpital de Monaco pour développer une véritable médecine de proximité.
- Organisation claire et accessible des pharmacies de garde, sans passer par le commissariat, et meilleure information du public.
- Maisons de retraite et structures pour seniors avec des activités adaptées, des espaces conviviaux (buvette, animations, ateliers) et un accompagnement renforcé contre l'isolement.
- Activités et services adaptés pour les seniors : loisirs, lien social, navette santé et cadre de vie paisible.
- Inclusion réelle des personnes en situation de handicap à l'école, dans l'emploi et dans la vie municipale.
- Accessibilité renforcée dans les bâtiments et services publics.
- Prise en compte de la santé animale, partenariats avec les vétérinaires locaux et aides ciblées pour les retraités et les familles modestes.

7 Démocratie locale et transparence

- Mise en place d'un budget participatif citoyen : jusqu'à 20 % du budget d'investissement sera décidé directement par les habitants.
- Conseils de quartier pour mieux représenter vos besoins.
- Conseil municipal filmé et diffusé en direct, ouvert au public, avec possibilité de suivi et de contribution via une plateforme numérique dédiée.
- Modernisation de la participation citoyenne : outils en ligne pour consulter, voter et suivre les projets, tout en maintenant des solutions simples pour ceux qui préfèrent le papier.
- Audit complet des finances et des principaux contrats de la commune dans les 100 premiers jours de mandat.
- Une journée régulière de rencontres sans rendez-vous avec le maire.
- Les invitations officielles seront réservées aux Roquebrunois, via des attributions transparentes.
- Mise en place d'un système de suivi entre Préfecture, bailleurs sociaux et commune pour résoudre plus rapidement les problèmes de travaux et d'insalubrité.
- Publication claire et régulière des dépenses municipales et des décisions.

8 Écologie et cadre de vie durable

- Réduction des déchets et compostage collectif.
- Éclairage public économique et durable.
- Mobilité douce et initiatives écologiques concrètes et peu coûteuses.
- Protection et valorisation de notre environnement (littoral, espaces verts, parcs publics).
- Création au Parc des Oliviers d'un espace d'agriculture urbaine partagé, favorisant la transmission des savoirs entre nos aînés et les jeunes générations et renforçant le lien social autour de la nature.
- Déploiement de bornes de recharge électrique sur le territoire communal.
- Accompagnement des particuliers et copropriétés qui souhaitent installer des panneaux solaires et se tourner vers les énergies renouvelables.

9 Relation avec Monaco

- Proposer une coopération renforcée pour fluidifier les déplacements (stationnement aux frontières, taxi maritime, transports en commun) et organiser des solutions partagées.
- Actions communes pour la sécurité, la mobilité et le développement économique de notre territoire.

10 Éthique et engagement

- Gestion municipale guidée par l'intérêt général.
- Décisions prises avec transparence, intégrité et probité.
- Chaque euro dépensé doit être utile et au service de tous les habitants.

La signature de la Charte de transparence le 16 février 2026 confirme cet engagement pour une gestion honnête et responsable.

Nos aînés sont au cœur de ce projet, chaque mesure de ce programme tient compte de leurs besoins, de leur sécurité et de leur dignité.

En résumé,

Je m'engage à faire de Roquebrune-Cap-Martin une ville :
accessible, sûre et accueillante,
dynamique et solidaire,
durable et respectueuse de l'environnement,
à l'écoute des habitants, des jeunes et des seniors.
Pour Roquebrune-Cap-Martin, pour vous, pour l'avenir.



Janek Hassan